

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses

4^e trimestre 2010



Performance des caisses de pension suisses au 31 décembre 2010

- Objectif LPP dépassé
- Augmentation de la quote-part des actions
- Quote-part toujours élevée du franc suisse

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 4^e trimestre 2010

Contenu

Indice et rémunération minimale depuis janvier 2000	3
Positions rendement / risque	6
Allocation d'actifs	7
Allocation des monnaies	8

Indice et rémunération minimale depuis janvier 2000

Fin d'année réjouissante

L'«Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses» (ligne bleue de la figure 1a), lancé au début de l'an 2000 avec une base de 100 points, se présente sous un jour éclatant. Au cours du trimestre sous revue, l'indice a progressé

de 1,28 point, soit une augmentation de 1,03 %, pour atteindre 125,33 points au 31 décembre. Ce sont les mois d'octobre (1,28 %) et de décembre (0,45 %) qui ont contribué à ce résultat positif, tandis que le mois de novembre a affiché une perte de 0,69 %. La rémunération minimale LPP (ligne rouge dans le graphique 1a), également calculée sur une base 100 début 2000, a été relevée de 0,67 point (0,5 %), à 136,71, durant le

trimestre sous revue. La différence négative par rapport au taux LPP s'est donc réduite à 11,38 points. Pour l'année de placement 2010, un rendement de 3,01 % a été réalisé. De ce fait, l'objectif LPP a été dépassé de 1,01 %. L'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (tableau 1c) affiche un rendement annualisé de 2,07 % à la fin du trimestre, tandis que la rémunération minimale LPP annualisée s'inscrit à 2,88 %.

Figure 1a: Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses

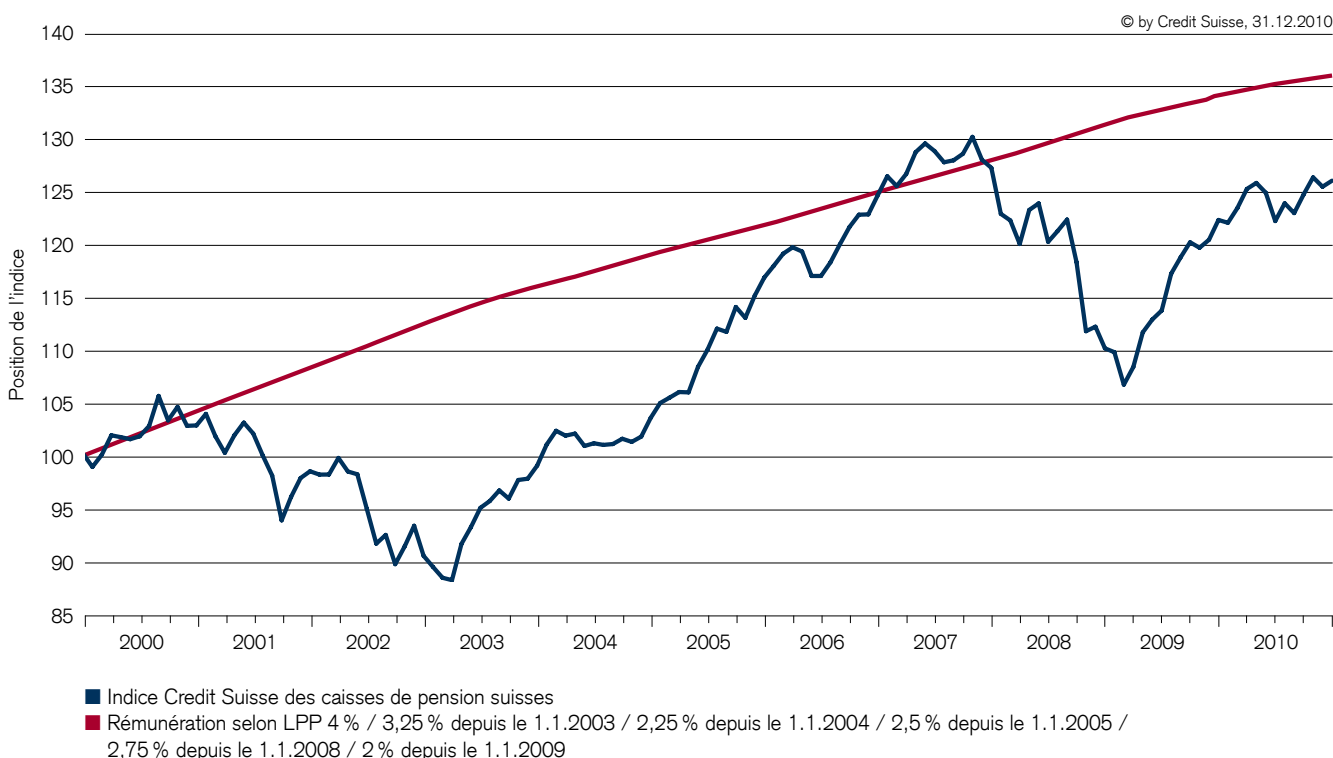


Tableau 1a

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 1.1.2000–31.12.2010

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Rendement annuel
2000	98,74	99,88	101,68	101,51	101,32	101,59	102,55	105,34	103,07	104,32	102,56	102,60	2,60 %
2001	103,67	101,59	100,05	101,68	102,86	101,84	99,81	97,94	93,78	95,97	97,71	98,34	-4,15 %
2002	98,03	98,04	99,58	98,32	98,06	94,85	91,62	92,43	89,71	91,36	93,28	90,49	-7,98 %
2003	89,45	88,45	88,23	91,59	93,15	94,94	95,58	96,56	95,80	97,53	97,65	98,86	9,25 %
2004	100,81	102,10	101,65	101,84	100,69	100,94	100,79	100,87	101,36	101,07	101,56	103,30	4,49 %
2005	104,68	105,18	105,70	105,67	108,04	109,62	111,59	111,29	113,60	112,59	114,66	116,33	12,62 %
2006	117,42	118,55	119,14	118,75	116,48	116,48	117,75	119,43	121,02	122,17	122,20	123,99	6,58 %
2007	125,74	124,83	125,95	127,98	128,79	128,08	127,04	127,22	127,83	129,40	127,28	126,52	2,04 %
2008	122,25	121,64	119,45	122,61	123,22	119,65	120,65	121,72	117,76	111,35	111,77	109,76	-13,25 %
2009	109,40	106,38	108,02	111,24	112,43	113,27	116,69	118,21	119,61	119,10	119,84	121,68	10,86 %
2010	121,42	122,79	124,59	125,15	124,24	121,57	123,23	122,32	124,05	125,64	124,77	125,33	3,01 %

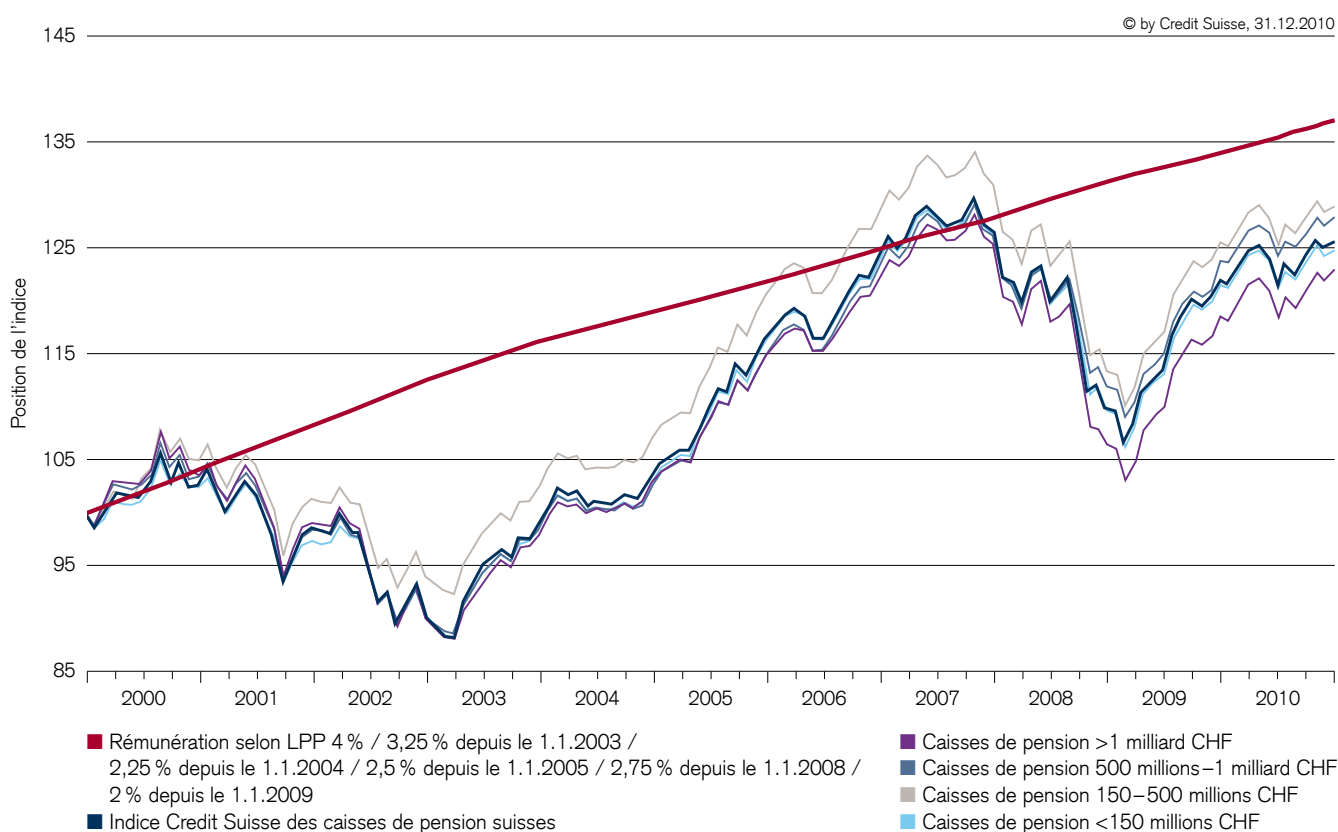
Tableau 1b

Contribution à la performance (mensuelle)

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 1.1.2010–31.12.2010

2010	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Depuis le début de l'année
Liquidités	-0,09 %	-0,03 %	0,09 %	-0,09 %	-0,22 %	0,31 %	-0,02 %	0,19 %	0,06 %	-0,10 %	0,07 %	0,31 %	0,49 %
Obligations en CHF	0,24 %	0,21 %	-0,01 %	0,11 %	0,34 %	-0,04 %	0,08 %	0,29 %	-0,13 %	0,00 %	-0,08 %	-0,25 %	0,75 %
Obligations en ME	0,07 %	0,09 %	-0,15 %	0,14 %	0,17 %	-0,48 %	0,14 %	-0,19 %	0,06 %	0,18 %	-0,35 %	-0,41 %	-0,72 %
Actions suisses	-0,07 %	0,38 %	0,57 %	-0,27 %	-0,58 %	-0,30 %	0,16 %	-0,07 %	0,32 %	0,37 %	-0,17 %	0,53 %	0,87 %
Actions étrangères	-0,46 %	0,41 %	0,73 %	0,40 %	-0,56 %	-1,48 %	0,74 %	-1,02 %	0,87 %	0,72 %	-0,20 %	0,03 %	0,14 %
Placements alternatifs	-0,02 %	0,03 %	-0,01 %	0,10 %	0,00 %	-0,15 %	-0,01 %	-0,06 %	0,06 %	0,13 %	0,03 %	0,01 %	0,10 %
Immobilier	0,10 %	0,02 %	0,24 %	0,05 %	0,07 %	-0,04 %	0,26 %	0,07 %	0,20 %	0,00 %	0,00 %	0,26 %	1,24 %
Hypothèques	0,01 %	0,02 %	0,00 %	0,01 %	0,03 %	0,01 %	0,00 %	0,02 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %	-0,01 %	0,08 %
Autres	0,00 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %	-0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %
Total	-0,21 %	1,14 %	1,48 %	0,45 %	-0,75 %	-2,20 %	1,38 %	-0,75 %	1,43 %	1,29 %	-0,70 %	0,46 %	3,01 %

Figure 1b: Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses selon des segments de volume



La figure 1b différencie les caisses de pension selon les volumes d'actifs suivants: < 150 millions, 150–500 millions, 500 millions–1 milliard et > 1 milliard CHF.

Tableau 1c

Performance 1.1.2010–31.12.2010

2010	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Depuis le début de l'année
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	-0,21 %	1,13 %	1,47 %	0,45 %	-0,73 %	-2,14 %	1,36 %	-0,74 %	1,42 %	1,28 %	-0,69 %	0,45 %	3,01 %
Caisses de pension > 1 milliard CHF	-0,30 %	1,12 %	1,67 %	0,54 %	-0,94 %	-2,01 %	1,57 %	-0,82 %	1,58 %	1,28 %	-0,62 %	0,67 %	3,73 %
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard CHF	-0,09 %	1,12 %	1,29 %	0,39 %	-0,50 %	-1,89 %	1,20 %	-0,55 %	1,12 %	1,19 %	-0,60 %	0,54 %	3,20 %
Caisses de pension de 150 millions à 500 millions CHF	-0,21 %	1,12 %	1,43 %	0,38 %	-0,80 %	-2,02 %	1,39 %	-0,63 %	1,32 %	1,20 %	-0,74 %	0,39 %	2,81 %
Caisses de pension < 150 millions CHF	-0,21 %	1,14 %	1,45 %	0,47 %	-0,67 %	-2,29 %	1,32 %	-0,81 %	1,47 %	1,33 %	-0,70 %	0,40 %	2,84 %

**Rendement annualisé
de 2,07 %**

Tableau 1d

Performance annualisée 1.1.2000–31.12.2010

	Performance annualisée depuis le 1.1.2000
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	2,07 %
Rémunération LPP	2,88 %
Caisses de pension > 1 milliard de francs	1,89 %
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard de francs	2,26 %
Caisses de pension de 150 à 500 millions de francs	2,34 %
Caisses de pension < 150 millions de francs	2,04 %

Positions rendement / risque

Inclinaison négative de la droite sur cinq ans

Les graphiques rendement/risque présentent une évolution roulante sur cinq et deux ans. Seuls sont pris en compte les portefeuilles ayant figuré dans l'indice durant toute la période considérée. Les portefeuilles constitués par exemple le 1^{er} juin 2008 sont exclus de l'analyse quinquennale roulante (1.1.2006–31.12.2010), mais figurent dans l'analyse bisannuelle roulante.

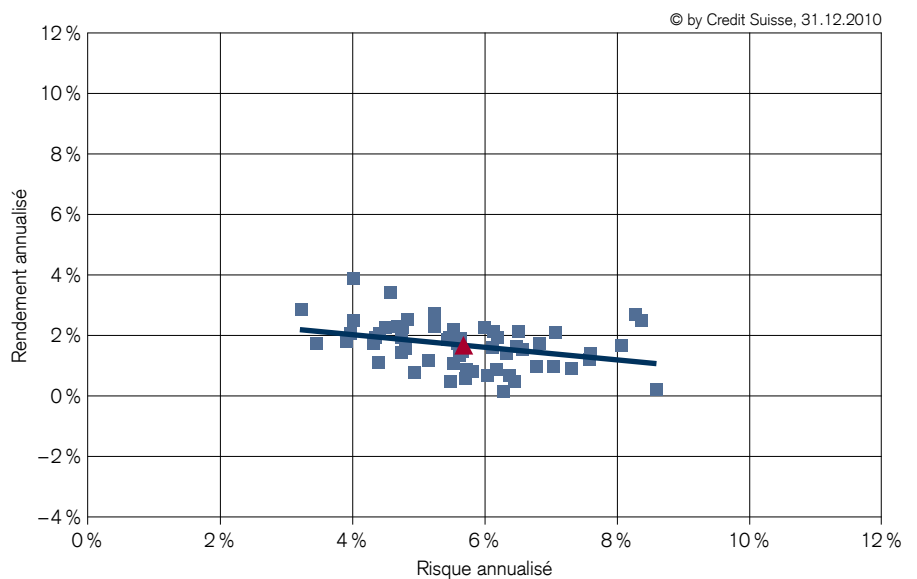
La représentation graphique à la date de référence de l'analyse quinquennale roulante des positions rendement/risque annualisées des diverses caisses de pension (cf. figure 2a) n'a pratiquement pas changé depuis la dernière publication de l'indice. L'inclinaison régressive de la droite au 31 décembre 2010 est négative, ce qui indique que l'un des principes de la théorie moderne du portefeuille selon lequel un risque (systématique, c.-à-d. lié au marché) accru est compensé par un rendement plus élevé peut se révéler inexact pendant plusieurs années en fonction de la date de positionnement.

Or on constate, par rapport au trimestre précédent, que la moyenne non pondérée des rendements annualisés s'est légèrement abaissée à 1,67 % et que la moyenne non pondérée des risques annualisés a également régressé à 5,68 % (triangle rouge). Cinq caisses figurent là où le risque annualisé est faible (3 % à 4 %). En revanche, comme au trimestre précédent, quatre demeurent là où le risque annualisé est supérieur (au-delà de 8 %). On relève avec plaisir qu'au 4^e trimestre 2010, toutes les caisses de pension affichent un rendement annualisé positif pour la période des cinq dernières années.

Inclinaison positive de la droite sur deux ans

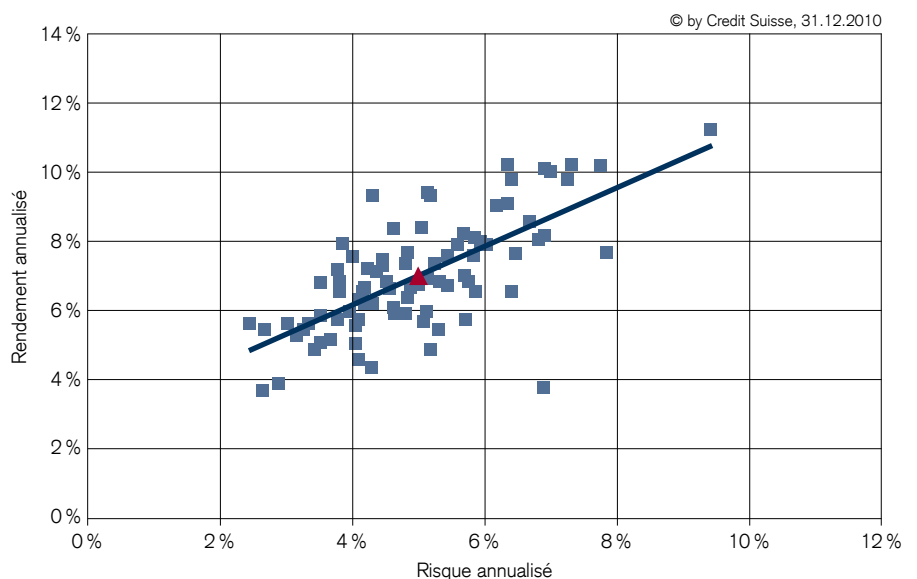
Nettement plus sensible aux variations, la droite roulante sur deux ans (figure 2b, 1.1.2009–31.12.2010) reflète la théorie selon laquelle un risque accru est compensé à long terme par un rende-

Figure 2a: Analyse du risque et du rendement annualisés; analyse quinquennale roulante, résultats de janvier 2006 à décembre 2010



Base de données: résultats de janvier 2006 à décembre 2010

Figure 2b: Analyse du risque et du rendement annualisés; analyse bisannuelle roulante, résultats de janvier 2009 à décembre 2010



Base de données: résultats de janvier 2009 à décembre 2010

ment plus élevé. Il faut toutefois considérer cette affirmation avec prudence, car il s'agit là d'une analyse roulante portant sur les 24 derniers mois. Le fait que trois mois négatifs (4^e trimestre 2008) en aient été retirés explique d'une part l'inclinaison à présent positive de la droite et d'autre part la nette augmentation des rendements et la baisse des risques. La moyenne non pondérée des rendements

annualisés se situe à 6,98 % et la moyenne non pondérée des risques annualisés à 4,95 % (triangle rouge).

Allocation d'actifs

Augmentation de la quote-part des actions

Le tableau présentant l'allocation des actifs montre que la pondération des liquidités (-0,4 %) a légèrement diminué, à l'instar des engagements en obligations en francs suisses (-2,2 %), dans l'immobilier (-0,1 %) et dans les hypothèques (-0,1 %). En revanche, les engagements en actions suisses (+0,2 %), en actions étrangères (+1,3 %) et en placements alternatifs (+0,3 %) ont augmenté.

Figure 3: Allocation d'actifs des huit derniers trimestres

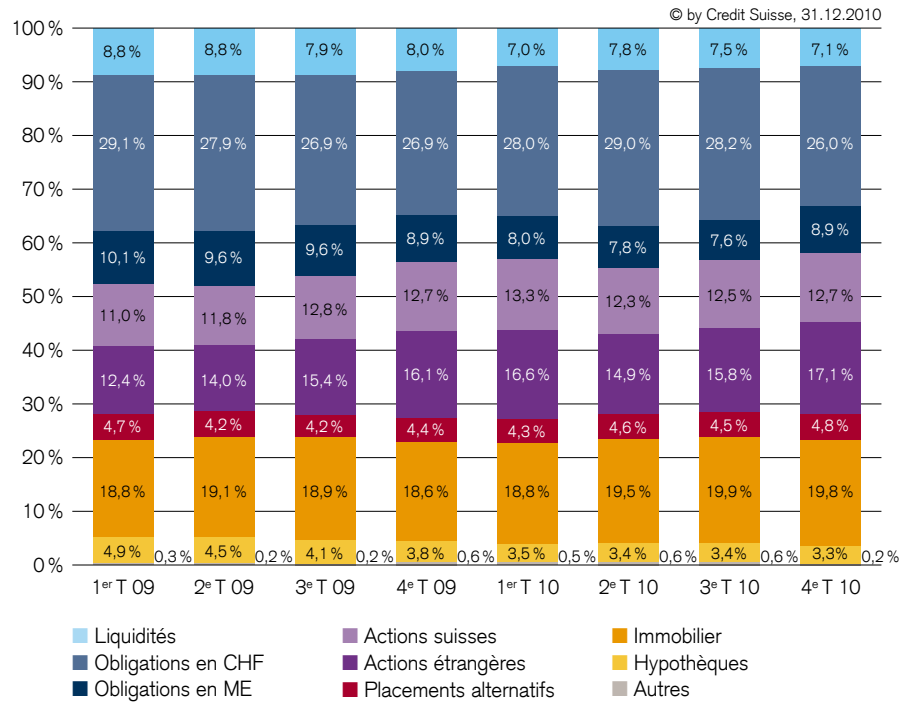
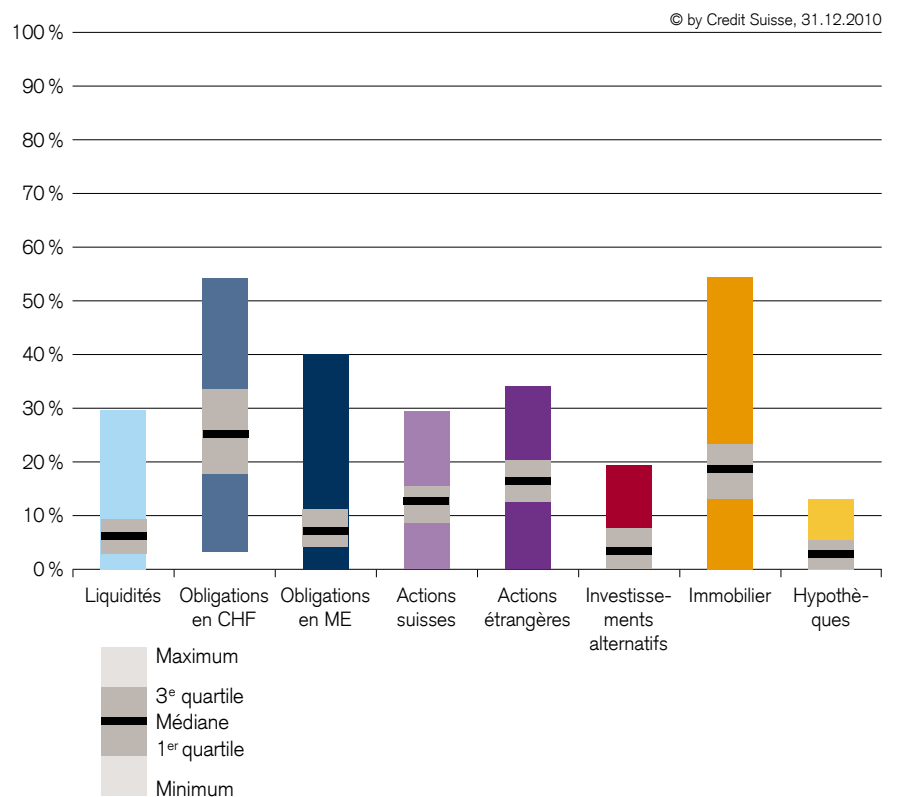


Figure 4: Valeurs maximales et minimales du 4^e trimestre 2010



Allocation des monnaies

Quote-part toujours élevée du franc suisse

Le tableau d'allocation des monnaies montre que la quote-part des monnaies étrangères a progressé de 2,2 % par rapport à celle du franc suisse au cours du trimestre sous revue.

Figure 5: Développement lors des huit derniers trimestres

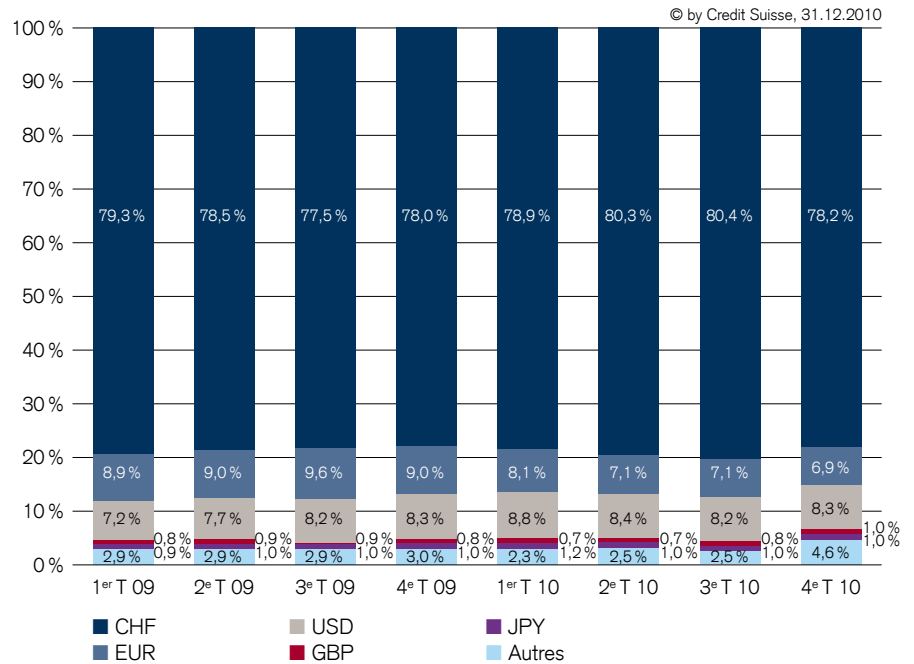
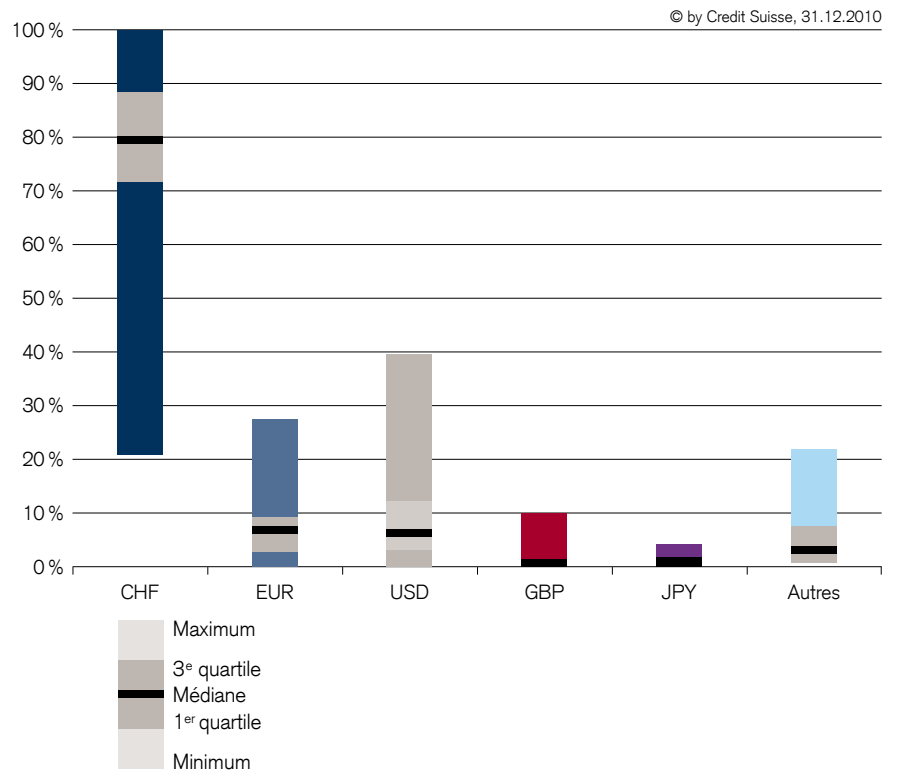


Figure 6: Valeurs maximales et minimales du 4^e trimestre 2010



Remarque importante

L'indice repose uniquement sur des données de caisses de pension indépendantes suisses qui ont choisi le Credit Suisse comme global custodian. En d'autres termes, les avoirs sous-jacents sont conservés de façon centralisée par le Credit Suisse et administrés par différents gérants de fortune internes et externes. En tant que prestataire leader de services de global custody, le Credit Suisse est en mesure d'établir des évaluations représentatives de la réalité, car elles sont fondées sur un large éventail de caisses de pension suisses. Ces données procurent, au niveau système, une vue d'ensemble actuelle des activités de placement dans le deuxième pilier puisque les caisses de pension autonomes représentent quelque 80% de l'ensemble des avoirs LPP.

Lors de l'interprétation de ces chiffres, il faut toujours garder présent à l'esprit que l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses n'est pas un indice de performance artificiel, mais qu'il repose sur des données réelles des caisses de pension. Par conséquent, cet indice «vit», donnant ainsi une image beaucoup plus fidèle des placements des caisses de pension suisses. Par contre, les possibilités de comparaison dans le temps sont quelque peu limitées en raison des révisions fréquentes de cet indice. L'indice Credit Suisse n'en est pas moins un très bon indicateur instantané, d'autant qu'il reste difficile d'obtenir des chiffres actuels précis à la décimale près lorsqu'il s'agit d'analyser le secteur des caisses de pension dans sa globalité.

Contact

Credit Suisse AG
Global Custody Solutions
Giesshübelstrasse 30
Case postale 800
CH-8070 Zurich

Téléphone: +41 44 335 75 47
global.custody@credit-suisse.com

www.credit-suisse.com

Ce document a été élaboré par le CREDIT SUISSE (ci-après «CS»), avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Le CS ne fournit toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité du présent document et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Le présent document reflète les opinions du CS au moment de sa rédaction; celles-ci peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Ce document est fourni exclusivement à titre d'information et à l'usage du destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers ou de services bancaires et ne saurait délier le destinataire de la nécessité de former son propre jugement. Il est en particulier recommandé à ce dernier d'examiner ces informations, le cas échéant avec l'aide d'un conseiller, sous l'angle de la compatibilité avec ses ressources personnelles et celui des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales, etc. La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit préalable du CS est interdite. Il est expressément stipulé que ce document ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant l'accès à de telles informations du fait de leur nationalité ou de leur domicile. Tout placement comporte des risques, en particulier des risques de fluctuation des valeurs et des rendements. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent aucune garantie de résultats courants ou futurs. Copyright © 2011 Credit Suisse Group AG et/ou ses entreprises liées. Tous droits réservés.